

Image not found or type unknown



## PENSION ALIMENTAIRE changement de résidence principale

Par **chris622**, le **03/10/2013** à **21:34**

BONJOUR;

je suis divorcée et touche une pension alimentaire pour ma fille. L'an prochain, à 17 ans, elle part poursuivre ses études à Lille et habitera chez son père puisque celui-ci réside là-bas.

Je suppose qu'il arrêtera alors de me verser la pension alimentaire mais vais-je lui en devoir une?

Comment devrais-je déclarer fiscalement ma fille?

Merci pour vos réponses